

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre 2012 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h05)  
MME Pierrette Allison, conseillère (20h05)  
MM Marc Corriveau, conseiller (20h05)  
Yve Roux, conseiller (20h05)  
Gaétan Hinse, conseiller (20h05)  
Jocelyn De Serres, conseiller (20h05)

Le conseiller, André Bourassa est absent.

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h05 par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

**2012-11-388**

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé la conseillère Pierrette Allison et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### LECTURE ET DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul-Émile Simoneau fait lecture de son rapport annuel.

**2012-11-389**

### PRÉSENTATION ET ACCEPTATION SOUMISSION RAMONAGE DE CHEMINÉE

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 lundi le 5 novembre 2012 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Thérèse Laliberté des Services Hébert ramonage.

Entrepreneur	Coût	Conformité
<b>Ramonage des Cantons</b>	<b>27\$/cheminée</b>	oui
<b>Les Services Hébert ramonage</b>	<b>30\$/cheminée</b>	non vérifiée

Les prix soumis ne comprennent pas les taxes applicables.

Après vérification la soumission de Ramonage des Cantons est la plus basse conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller, Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la soumission de Ramonage des Cantons soit retenue au montant décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2012

Rien à signaler.

**2012-11-390**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2012

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2012 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **ADOPTION DES COMPTES**

### **La résolution numéro 2012-11-391**

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Air liquide	Accessoires pour soudure	87.90\$
Amy Ouellette	Décoration salle paroissiale	700.00\$
Armature G. Roy	Pièces pépîne	110.38\$
Banque nationale	Annonce souffleur LesPAC	17.24\$
Beaudoin et fils	Changer serrure porte salle OTJ et clé supplémentaires	61.22\$
Bell Mobilité	Frais de cellulaire octobre 2012	253.39\$
Benoit Caron	Dérogation mineure Denis Thériault	20.00\$
Benoit Lambert	Location de tracteur et achat de bottine	745.97\$
Boivin Gauvin	Équipements incendie	136.82\$
BPR infrastructure	Honoraires professionnels pour évaluation de la capacité résiduelle du réseau d'assainissement	3 909.15\$
Buropro	Papeterie bureau, aqueduc et urbanisme	223.67\$
Caroline Côté	Remboursement couches lavables	219.99\$
Centre du camion Gauthier	Inspection et réparation camions #2 et #6	2661.06\$
Chantale Ramsay	Frais de transport octobre 2012 et achat produit pour l'aqueduc	218.10\$
Cherbourg	Produits d'entretien garage, OTJ et bureau	887.21\$
Coop des Bois-Francis	Réparation TV 140	386.10\$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	960.76\$
Croix-Rouge Canadienne	Contribution annuelle	214.65\$
Danielle Prince	Frais d'activités service de garde	40.25\$
Dépann du Village	Eau, sucre, lait, café, etc.	87.81\$
Dura-Lignes	Traçage ligne chemin Craig, rang 2 et chemin Cantin	5 043.50\$
Électro Alarme 2000	Réparation pagette	102.33\$
Entretien Ici et là	Entretien parc municipal du 18 avril au 27 septembre 2012 et entretien des parcs 2 <sup>e</sup> versement selon contrat	6224.25\$
Entreprise M.O	Installation poteau OTJ et changement poteau électrique station d'eau potable	1098.01\$
Exova	Analyse eau potable et usée	289.16\$
Extincteur Victo	Recharge bonbonne service incendie	634.09\$
Fédération Québécoise des Municipalités	Transport Dicom analyse d'eau potable, usées et sécurité incendie	21.39\$
Gaétan Hinse	Frais de transport c.a Copernic et réunion Rouli-Bus	38.40\$
Garage G. Allison	Essence camion #8	120.02\$
Grenier petite mécanique	Réparation scie à chaîne et scie Dum Service incendie	144.98\$
Guy Jr. Gauthier	Frais pour formation opérateur en eau potable et zonage agricole	1476.17\$
Hydro Québec	Électricité bureau administratif, caserne et garage municipal	1138.69\$

Hydro-Québec	Électricité résidence au 1272, ch. Craig	61.71\$
Hydro-Québec	Électricité station des eaux usées	97.67\$
Hydro-Québec	Électricité station de pompage	858.49\$
Hydro-Québec	Électricité OTJ	271.13\$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale, service de garde et bibliothèque	680.18\$
Hydro-Québec	Électricité station d'épuration	1993.06\$
Hydro-Québec	Électricité puits	400.33\$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	732.91\$
Hydro-Québec	Électricité parc à l'ombre des Pins	62.95\$
J.E. Marchand	Entretien machineries	608.22\$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	170.74\$
Jean-Noël Plourde	Dérogation mineure Denis Thériault	20.00\$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» d'octobre 2012 et Frais de transport colloque Fondation Rues Principales	434.30\$
Machineries Serge Lemay inc.	Pièces pour camion # 6	130.57\$
Marc Ouellette	Frais de cellulaire novembre 2012 et frais de transport construction camion-citerne	110.00\$
Marjolaine Vaudreuil	Décorations de Noël	80.00\$
Matech BTA	Entretien camion pompe	310.89\$
Média Transcontinental	Annonce dépôt sommaire du rôle	527.28\$
Michel Hinse	Repas entraide incendie Warwick (remboursé par la Ville de Warwick)	12.54\$
Monty Coulombe	Honoraires professionnels avocat : dossier Gabsky communication, général et Jean-Marie De Serre)	1656.42\$
MC Moteur électriques	Réparation chargeur à batteries service incendie	17.25\$
Paul-André Baril	Frais de cellulaire novembre 2012	30.00\$
Paul-Émile Simoneau	Frais de cellulaire novembre 2012	50.00\$
Petite caisse	Timbres, courrier recommandé, livre bibliothèque, remboursement dépôt location de salle	154.22\$
Pièces d'auto Allison	Pièces camion #6 et produits d'entretien	357.63\$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francs	Pièces aqueduc	12.06\$
Pompiers de Tingwick	Réparation pompe flottante et photos de groupe album 150 <sup>e</sup>	250.00\$
Poste Canada	Rassembleur octobre 2012 et achat de timbres	613.63\$
Renaud Bray	Livres bibliothèque	1 140.55\$
S.A.A.Q.	Immatriculation camion #6 et transit camion # 1 et #2	655.30\$
Services EXP	Honoraires professionnels exclusion zone agricole : zone industriel et commercial	6772.03\$
Sidevic	Pièces camion déneigement	134.29\$
Simon Martineau	Dérogation mineure Denis Thériault	20.00\$
Société de développement Durable (Gesterra)	Collecte et transport matières résiduelles octobre 2012, traitement des matières septembre 2012 et location bac vert	14 358.18\$
Sogetel	Lignes téléphoniques octobre 2012	449.05\$
Station du Mont Gleason	Commandite Golf	287.44\$
Sun Media	Avis public dépôt du rôle d'évaluation et	466.80\$

	annonce semaine de prévention des incendies	
Technic S.M	Réparation internet bureau inspecteur municipal et bureau secrétaire	116.13\$
Télébec	Ligne téléphonique station pompage septembre et octobre 2012	94.82\$
Turcotte Revêtement métallique	Tôle réparation remise OTJ	432.08\$
Véronique Pépin	Entente entretien du site internet 3 <sup>e</sup> versement	466.67\$
Ville d'Asbestos	Entente de loisirs	11.50\$
Ville de Victoriaville	Frais judiciaires constats d'infraction	1058.55\$
Ville de Warwick	Entraide service incendie au 1359, Ste-Marie, au 280, chemin Mont Gleason et au 1422, Ste-Marie	4312.86\$
XÉROX	Photocopies citoyens et bureau	362.58\$
Salaires	Salaires octobre 2012	13 443.88\$
<b>Total</b>		<b>83 559.55\$</b>

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que les comptes présentés soient remboursés pour une somme totale de quatre-vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf dollars et cinquante-cinq sous. (83 559.55\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **INSPECTEUR MUNICIPAL**

##### **2012-11-392 Vacances inspecteur municipal : du 23 au 30 novembre inclusivement**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à s'absenter pour vacances du 23 au 30 novembre inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **2012-11-393 Demande d'autorisation au MDDEP : cours d'eau : M. Clément Croteau : signataire**

Considérant que la Municipalité de Tingwick doit intervenir à l'embranchement du lac Trois-Lacs par des travaux d'entretien;

Considérant que la Municipalité de Tingwick doit obtenir un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée par la présente à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick tous documents relatifs à ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **2012-11-394 Frais de cellulaire conducteurs camion de déneigement**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu qu'un montant de 30\$ par mois soit remis à chaque conducteur de camion de déneigement pour l'utilisation de leur cellulaire personnel pendant la période couvrant leur contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **2012-11-395 Achat d'un «gradeur» d'Excavation Yvon Houle & Fils afin de construire une gratte pour niveler les routes**

Considérant que la gratte pour le nivellement doit être remplacée;

Considérant qu'Excavation Yvon Houle & Fils offre à la Municipalité de Tingwick un «gradeur» au coût de 4 000\$ afin que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert puisse construire une nouvelle gratte;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'Excavation Yvon Houle & Fils.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2012-11-396**

#### **Incendie de la résidence de M. Jacques Houle et de Mme Maryse Bruneau : demande à la MRC d'Arthabaska : évaluation**

Considérant que la résidence de M. Jacques Houle et de Mme Maryse Bruneau a été incendiée le 30 septembre dernier;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la MRC d'Arthabaska une nouvelle évaluation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-397**

#### **Demande de dérogation mineure : M. Denis Thériault : lot P-940**

#### **Le conseiller, Marc Corriveau se retire de la salle des délibérations en mentionnant qu'il a un intérêt dans le prochain sujet.**

Considérant que le lot visé est le P-940 du Canton de Tingwick et est situé dans la zone R-1;

Considérant que le propriétaire désire acheter une partie de terrain contigu et en revendre une partie à son voisin;

Considérant que ces transactions auront pour effets d'agrandir le terrain de M. Thériault et de diminuer la profondeur de celui-ci;

Considérant que le règlement de lotissement #2010-312 en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick indique :

### **OPÉRATIONS CADASTRALES À DES FINS D'AGRANDISSEMENT**

*Malgré les dispositions relatives aux dimensions de terrain du présent règlement, une opération cadastrale peut être acceptée pour un projet d'opération cadastrale ne respectant pas les dimensions et superficies prescrites si cette opération cadastrale a pour but d'agrandir un terrain dérogatoire protégé par droits acquis. L'opération cadastrale pourra être acceptée aux conditions suivantes :*

- *le terrain résultant de cette opération cadastrale doit former un seul lot;*
- *l'agrandissement n'aura pas pour effet de rendre les terrains contigus dérogatoires ou plus dérogatoires;*
  - *l'agrandissement permet de rencontrer les exigences en matière d'approvisionnement en eau potable et*

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ Les 3 propriétés touchées par cette opération cadastrale auront une superficie supérieure;
- ✓ Les propriétaires touchés ont signé une lettre d'engagement à ne pas séparer dans le futur leur terrain;
- ✓ Cette demande ne cause aucun préjudice pour le futur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la présente demande soit acceptée pour les motifs énumérés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Le conseiller, Marc Corriveau, revient dans la salle des délibérations.**

**2012-11-398      **Plainte d'un citoyen haie de cèdre du 3243, Chemin Craig****

Considérant qu'un citoyen a porté plainte auprès de la municipalité relativement à la présence de la haie de cèdre du 3243, Chemin Craig;

Considérant que les élus de la municipalité ont pris connaissances des plaintes formulées par ce dernier;

Considérant qu'après vérification, les élus considèrent que la haie de cèdre située au 3243, Chemin Craig n'affecte pas la circulation ou la sécurité publique;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyé par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick informe le plaignant qu'elle ne donnera pas suite aux plaintes formulées par celui-ci relativement à la haie de cèdre située au 3243, Chemin Craig.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-399      **Cessation ancien Chemin Craig : Madame Henriette Moreau****

Considérant qu'une partie de l'ancien Chemin Craig est occupée sans titre par Madame Henriette Moreau;

Considérant que cette partie n'a pas été rétrocédée aux propriétaires riverains lors de la construction du nouveau tracé du Chemin Craig;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick cède à Madame Henriette Moreau une partie du lot 522 du Canton de Tingwick tel que décrit au certificat de localisation présenté, pour la somme de 1\$ et que le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay soient autorisés aux fins des présentes à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette transaction. Les coûts d'arpenteur et de notaire relié à cette transaction seront déboursés par Mme Moreau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : don de 1 500\$ pour la Fête de la St-Jean-Baptiste 2013 dans le cadre des Fêtes du 150<sup>e</sup>;
- ✓ Ministère des Transports : limite de vitesse sur le chemin des Lacs : demande refusée;
- ✓ Ministère des Transports : demande d'aménagement d'une voie double sur le chemin de Warwick : demande refusée;
- ✓ Ministre de la santé et des services sociaux : aide financière de 10 500\$ pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan

d'action dans le cadre du programme de soutien à la démarche  
Municipalité amie des aînés plus une aide financière maximale de 3 200\$  
s'ajoute pour que le Carrefour action municipale et famille vous  
accompagne dans la réalisation de cette démarche;

- ✓ Député de Drummond-Bois-Francis, Monsieur Sébastien Schneeberger : invitation à prendre rendez-vous avec lui pour une rencontre sur les enjeux de la municipalité;
- ✓ Bloc Québécois : souper-bénéfice du député André Bellavance en présence du ministre Sylvain Gaudreault;
- ✓ Régie Intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs : conférence de presse du lancement de la campagne de promotion du projet de restauration du lac Trois-Lacs;
- ✓ Place aux jeunes : séjours exploratoires Place aux jeunes-Arthabaska;
- ✓ Cercle des Filles d'Isabelle Notre-Dame de la Paix : invitation à leur souper et soirée du 24 novembre 2012;
- ✓ Centre d'Entraide «Contact» : remerciement suite à l'aide financière octroyée;
- ✓ Me Mélanie Pelletier, Monty Coulombe : remerciement suite à la signature de l'entente de service de première ligne pour l'année 2013;
- ✓ Club de Minéralogie d'Asbestos : 19<sup>e</sup> salon des minéraux : remerciement pour l'autorisation d'affichage;
- ✓ UPA du Centre-du-Québec : lettre de non objection à la demande d'exclusion du lot 506 du Canton de Tingwick;
- ✓ Station du Mont-Gleason : remerciement suite à la participation de la municipalité à la 11<sup>e</sup> édition du tournoi de golf bénéfice;
- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de la Maurice et du Centre-du-Québec : campagne «Le monoxyde de carbone TUE» : votre municipalité comme acteur de premier plan;
- ✓ Véronique Audy, agente de développement culturel de la MRC d'Arthabaska : subvention de 1 000\$ confirmée dans le cadre du projet «Découvertes culturelles»;
- ✓ Service d'inspection des assureurs incendie : révision de classement de la protection incendie;
- ✓ Madame Maureen Martineau présente son premier roman policier «Le jeu de l'ogre» dans un 5 à 7 le 21 novembre 2012;
- ✓ MRC d'Arthabaska : service de la sécurité publique : nouveau préventionniste Monsieur Denis Gauthier en remplacement de Monsieur Rudy Hamel;
- ✓ Le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis : mise en place de réseau de sentinelles pour prévenir le suicide en milieux rural et semi-rural;

### **Périodes de questions.**

#### **Le maire Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.**

Des questions sont posées sur les sujets suivants : lecture de la correspondance, budget 2012, taxes 2012, nouvelles lignes jaunes remerciement, félicitations pour les décorations à la salle paroissiale et coût des permis de rénovation.

### **ADMINISTRATION**

#### **Approbation des documents demandés à Plastiques Laroussi**

Considérant que les documents suivants ont été demandés à l'industrie Plastiques Laroussi afin que l'on puisse étudier leur projet d'implantation :

- ✓ Un projet d'implantation signé par un arpenteur géomètre;
- ✓ Un document montrant la perspective visuelle des bâtiments (matériaux, volume, architecture);
- ✓ Aménagement proposé (aire de stationnement, de chargement...)
- ✓ Document argumentaire et descriptif du projet signé par un chargé de projet;
- ✓ Un avis d'intérêt officiel de la part de Madame Monia Laroussi incluant les ententes de partenariats déjà signé (ex : Recyc Québec...);
- ✓ Description de l'occupation résidentielle et des besoins de la maison et des bâtiments déjà existants;

- ✓ Le nombre et les catégories d'emplois projetés pour la région;
- ✓ L'analyse des rejets : qualité de l'aire et eaux usées selon la réglementation en vigueur au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- ✓ La quantité d'eau requise pour le fonctionnement des usines;
- ✓ Un plan d'affaires ainsi qu'une lettre de garantie d'une banque du Canada.

Le maire, Paul-Émile Simoneau propose de signer une promesse d'achat avant le dépôt de ces documents.

Le maire, Paul-Émile Simoneau donne la parole à quelques intervenants : propriétaire de Ventilation Bois-Francs sur l'achat de terrain commerciale et industriel à Victoriaville et à Warwick ainsi que Monsieur Adrien Ducharme du Comité de développement économique de Tingwick.

Un citoyen désire intervenir mais le maire, Paul-Émile Simoneau ne lui a pas donné le droit de parole et demande que celui-ci retourne s'asseoir mais celui-ci refuse.

Le maire, Paul-Émile Simoneau quitte la salle des délibérations pour demander les services de la Sûreté du Québec afin que ledit citoyen quitte la salle du conseil (21h).

#### **2012-11-400**

#### **Ajournement de la séance**

Le maire, Paul-Émile Simoneau revient dans la salle des délibérations à 21h10.

Il est proposé par la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu d'ajourner la séance afin d'aller discuter en huis clos de la situation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, Paul-Émile Simoneau refuse de se rendre dans la salle pour un huis clos tel que proposé par résolution.

#### **2012-11-401**

#### **Poursuite de la séance (21h15)**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la séance se poursuivre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **2012-11-402**

#### **Suite de l'approbation des documents demandés à Plastiques Laroussi**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu de demander une promesse d'achat par écrit à la représentante des Plastiques Laroussi avec la superficie demandée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **Assurances responsabilité Comité de développement économique de Tingwick : avis juridique**

Avis juridique de Me Mélanie Pelletier de Monty Coulombe

Est-ce que la Municipalité de Tingwick a le droit d'assurer le Comité de développement économique de Tingwick et ses membres, le cas échéant, quant à leur responsabilité?

Nous sommes informés que le Comité de développement économique de Tingwick est une entreprise distincte de la municipalité, n'est pas formé d'élus ou d'employés municipaux, possède sa propre charte. Il peut même arriver que le Comité de développement économique de Tingwick ait, dans certains dossiers, des intérêts opposés à ceux de la municipalité de Tingwick. Vous nous indiquez



qu'en aucun cas, la municipalité a l'obligation de prendre faits et cause pour le Comité de développement économique de Tingwick ou ses membres : ces derniers étant libres de conclure des ententes avec des tiers. Aussi, le Comité de développement économique de Tingwick n'a pas le pouvoir de lier la municipalité de quelque façon que ce soit.

Le *Code civil du Québec*, lequel regroupe les dispositions particulières en matière du droit des assurances, est muet quant à cette question.

Deux (2) auteurs se sont toutefois prononcés sur cette question.

Me Didier Lluelles, dans son *Précis des assurances terrestres*, mentionne que :

«Tout personne a l'intérêt requis pour assurer **sa** propre responsabilité civile.»

Quant au Barreau du Québec, celui-ci confirme dans la *Collection de droit, volume 6* que :

«Même si aucun texte de loi ne le prévoit, toute personne a un intérêt d'assurance dans **sa** propre responsabilité civile ainsi que dans celle des personnes **dont elle est tenue responsable par la loi.**»

Aucun texte législateur n'impose à la municipalité de Tingwick d'être responsable du Comité de développement économique de Tingwick et/ou ses membres.

## CONCLUSIONS

Par conséquent,

**Compte tenu** que la municipalité de Tingwick n'a pas à être tenue responsable des actes du Comité de développement économique de Tingwick et ses membres;

**Compte tenu** que la municipalité n'a aucun intérêt à assurer le Comité de développement économique de Tingwick et ses membres;

**Compte tenu** que le Comité de développement économique de Tingwick a même, parfois, des intérêts opposés à la municipalité;

**Compte tenu** que la loi n'oblige pas une municipalité à être responsable des actes du Comité de développement économique de Tingwick et/ou ses membres;

Nous sommes d'avis que si la municipalité assurait le Comité de développement économique de Tingwick et qu'un sinistre survenait, il y a des fortes chances que l'assureur ne couvre pas, car, un des éléments constitutifs de l'assurabilité, c'est-à-dire **L'INTÉRÊT D'ASSURANCES**, n'est pas rempli.

2012-11-403

### **Résolution relative à l'application du code d'éthique et de déontologie des employés**

Attendu que le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 2012-332 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Tingwick;

Attendu qu'il y a lieu de préciser le rôle de la directrice générale relativement à l'application de ce Code;

Attendu que la directrice générale est la fonctionnaire principale de la municipalité;

Attendu que la directrice générale a autorité sur tous les autres employés de la municipalité;

Attendu qu'il peut suspendre temporairement un employé de ses fonctions;

Vu l'article 113 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu :

- De mandater la directrice générale pour assurer le respect du Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité, sous réserve de ce qui suit :

Plus particulièrement, de mandater la directrice générale pour enquêter sur toute contravention potentielle au Code qui est portée à sa connaissance à la suite d'une plainte ou autrement;

Si son enquête l'amène à conclure qu'il y a effectivement eu contravention au Code, d'autoriser la directrice générale, si elle le croit approprié, à imposer une réprimande verbale ou écrite à l'employé concerné;

De lui demander de faire rapport au conseil si elle juge qu'une sanction autre qu'une réprimande verbale ou écrite doit être imposée à l'employé, afin que le conseil décide de la suite des événements, sans préjudice au pouvoir de la directrice générale d'imposer temporairement une suspension, tel que prévu à l'article 113 L.C.V.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-404                    A. Lapierre Gestion documentaire : mise à jour des documents**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de A. Lapierre Gestion documentaire afin de mettre à jour les documents pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-405                    Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 21 décembre 2012 (midi) au 3 janvier 2013**

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que les bureaux administratifs de la municipalité soient fermés pour la période des Fêtes du 21 décembre 2012 (midi) au 3 janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-406                    Taxes en retard courrier recommandé**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu qu'un avis de rappel soit transmis aux propriétaires ayant un solde de taxes supérieur à 10\$ par courrier recommandé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-407                    Renouvellement bail : Cogeco Câble inc. : location du terrain situé à l'arrière de l'Hôtel-de-Ville : du 22 avril 2013 au 21 avril 2018**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle le bail signé avec Cogeco Câble pour la location du terrain situé à l'arrière de l'Hôtel-de-Ville pour la période du 22 avril 2013 au 21 avril 2018. Le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale, Chantale Ramsay sont autorisés aux fins des présentes à signer ledit bail pour et au nom de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-408                    Remboursement suite à une modification d'évaluation**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que le remboursement suivant soit effectué suite à une modification d'évaluation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Carrefour jeunesse emploi : programme Trio-étudiant pour l'emploi 2013  
La résolution numéro 2012-11-409**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick participe au programme Trio-étudiant pour l'emploi 2013 pour la somme de 1 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-410**

**Cuisines collectives des Bois-Francis : demande d'aide financière 2013**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 358\$ aux Cuisines collectives des Bois-Francis pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-411**

**Société protectrice des Animaux d'Arthabaska : entente de services 2013 :  
2 754.65\$**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick poursuive l'entente de services pour l'année 2013 avec la Société protectrice des Animaux d'Arthabaska pour la somme de 2 754.65\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-412**

**Assurances responsabilités Comité de développement économique de  
Tingwick : don de 654\$**

Considérant que le Comité de développement économique de Tingwick demande à la Municipalité de Tingwick de les inclure dans leur assurance responsabilité;

Considérant que suite à un avis juridique de Me Mélanie Pelletier, celle-ci ne recommande pas à la Municipalité de Tingwick d'assurer le Comité de développement économique de Tingwick;

Considérant qu'après information auprès de M. Réal Fortin, président du comité celui nous informe que le comité pourrait obtenir une assurance responsabilité pour la somme de 654\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre un don de 654\$ au Comité de développement économique de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-413**

**Offre d'emploi : adjointe administrative (lettre de remerciement)**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay fait lecture d'une lettre de démission de Madame Éva Fréchette à titre d'adjointe administrative.

Sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmettre ses remerciements à Madame Fréchette pour l'excellent travail effectué tout au long de son emploi à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Offre d'emploi : adjointe administrative  
La résolution numéro 2012-11-414**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick publie une offre d'emploi pour l'embauche d'une adjointe administrative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-415 Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec : 286.20\$**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère à Tourisme Centre-du-Québec pour la somme de 286.20\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-416 Remplacement du conseiller, Marc Corriveau à titre de représentant à la Régie intermunicipale des Trois-Lacs**

Considérant que le conseiller, Marc Corriveau ne peut plus assister au rencontre de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs car celles-ci sont tenues le jour;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la conseillère, Pierrette Allison soit nommée responsable du dossier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-417 Porto chocolat le 27 décembre 2012 : gratuité de la salle**

Considérant que beaucoup de gens participent depuis quelques années au Porto chocolat organisé dans le Sentier Les Pieds d'Or en décembre de chaque année;

Considérant qu'après le porto les gens sont invités à se rendre au local de la FADOQ Soleil d'Automne pour jouer aux cartes;

Considérant que le local est devenu trop petit pour le nombre de participants;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de louer gratuitement les salles #1 et #2 pour cet activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-418 Adhésion au service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska : 1 574.10\$**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère au service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2013 au montant de 1 574.10\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-419 Demande de commandite : location de la salle : rassemblement de l'association des Hinse de l'Amérique du Nord**

**Le conseiller, Gaétan Hinse quitte la salle des délibérations car il mentionne un intérêt dans le prochain sujet.**

Considérant que le 6 octobre dernier les Hinse de l'Amérique du Nord se sont rassemblés à la salle paroissiale de Tingwick;

Considérant que l'association des Hinse d'Amérique du Nord par le biais de son président, Monsieur Michel Hinse demande un support financier de la

Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que les coûts pour la location de la salle soit diminuer à 124.80\$ ce qui représente les coûts de l'entretien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Le conseiller, Gaétan Hinse revient à la salle des délibérations.**

**2012-11-420**

**Appui au comité pour le projet PIQM-MADA 2012**

Attendu que le comité de pilotage de la politique familiale et de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) propose un projet dans le cadre du projet MADA;

Attendu que le projet comprend :

- Au Sentier Les Pieds d'Or : travaux éducatifs et forestiers de mise en valeur du sentier (affiches d'interprétation), amélioration des sentiers de marches pour l'usage des triporteurs et des fauteuils roulants, installation d'un ponceau neuf, installer de la signalisation supplémentaire au trajet de marche, mise à niveau du système électrique et ajout d'éclairage supplémentaire pour rendre le sentier plus sécuritaire;
- Installation de mobilier urbain : au Sentier Les Pieds d'Or, au terrain de l'OTJ, à la salle paroissiale, au parc de l'Hôtel-de-Ville et au parc à l'Ombre des Pins.

Attendu que le projet proposé est autorisé par le conseil de la Municipalité de Tingwick;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Tingwick s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie le projet décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-421**

**Rouli-Bus : adhésion au transport adapté pour l'année 2013 : 3 950\$**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère au transport adapté pour l'année 2013 au montant de 3 950\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-422**

**Actualisation et mise à jour mensuelle du site internet : offre de service : Véronique Pépin, littéraire : 1 634\$ du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre faite par Madame Véronique Pépin pour l'actualisation et la mise à jour du site internet de la Municipalité de Tingwick du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013 pour la somme de 1 634\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-423**

**Journal Les Actualités : parution d'un cahier souvenir sur les 34 ans de vie politique de M. Yvon Vallières**

Considérant que le journal Les Actualités publiera prochainement un cahier souvenir sur les 34 ans de vie politique de M. Yvon Vallières;

Considérant que M. Vallières a aidé pendant toutes ces années au développement

de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick publie 1 page au montant de 700\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-424**

**Fondation Raymond Roy : 9<sup>e</sup> spectacle bénéfique : mardi le 20 novembre : 65\$/billet**

Considérant que la Maison Raymond Roy œuvre auprès des jeunes en difficulté de la région en favorisant leur autonomie et leur réinsertion sociale;

Considérant que le 20 novembre prochain aura lieu leur 9<sup>e</sup> spectacle-bénéfice au coût de 65\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-425**

**Cadets de l'air escadron 834 Lions de Warwick : dons**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 100\$ aux cadets de l'air escadron 834 Lions de Warwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-11-426**

**Contrat avec Le Club Tingwick : Rodéo mécanic 2013 : location gratuite**

Considérant que le rodéo mécanic 2013 se tiendra exclusivement sur le terrain de l'OTJ de Tingwick;

Considérant que beaucoup moins de personnes ont participé à l'édition 2012 étant donné la température incertaine;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick loue à titre gratuit le terrain de l'OTJ pour la journée du rodéo 2013. Pour ce qui est de la salle de l'OTJ des coûts de 45\$ d'entretien sera chargé selon la politique établie pour les organismes. Le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay sont autorisés aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick ledit contrat à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DES DOSSIERS**

**Le conseiller, Gaétan Hinse**, donne un compte-rendu de sa réunion de Rouli-Bus.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.**

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : achat du terrain de Mme Madeleine Chassé, assurances comité de développement économique de Tingwick, coût des honoraires d'avocat de cette année et de l'année 2011, nouvelle gratte pour les routes, rechargement rang 8, protocole durant les séances et l'implantation de Plastiques Laroussi l'impact pour Tingwick.

**2012-11-427**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la présente séance soit levée.  
(22h10)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay, g.m.a.**  
**Directrice générale**  
**Secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Paul-Émile Simoneau**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2012-11-389, 2012-11-391, 2012-11-394, 2012-11-395, 2012-11-404, 2012-11-406, 2012-11-408, 2012-11-409, 2012-11-410, 2012-11-411, 2012-11-412, 2012-11-414, 2012-11-415, 2012-11-417, 2012-11-418, 2012-11-419, 2012-11-420, 2012-11-421, 2012-11-422, 2012-11-423, 2012-11-424, 2012-11-425 et 2012-11-426.**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay, g.m.a.**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

**Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Paul-Émile Simoneau, maire**

%%